



© J-M Rabby

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC

OBJECTIF : Identifier les nids de circaètes, en vue d'équiper les oiseaux de balises GPS pour mieux connaître leur écologie et comportement

Organisme porteur :

La LPO PACA.

Public cible :

Naturaliste confirmé.

Echelle géographique :

Départementale (Parc éolien d'Artigues et Ollières).

Calendrier

Périodicité :

Chaque année.

Saisonnalité :

De mars/avril jusqu'à juillet/août.

Contexte et objectifs stratégiques

En 2020, le 1^{er} parc éolien du Var a vu le jour, à cheval sur les communes d'Artigues et d'Ollières. Ce parc de 22 aérogénérateurs va faire l'objet d'un suivi naturaliste ambitieux destiné à mettre en évidence son éventuel impact sur la biodiversité locale.

Parmi ces suivis, un volet significatif concerne les grands rapaces nicheurs localement, notamment le Circaète Jean-le-Blanc. Un vaste travail de recensement des couples nicheurs a été initié en 2020 afin de collecter un maximum d'informations. L'objectif final est de pouvoir protéger au mieux les espèces concernées des impacts éoliens et des travaux forestiers grâce à la connaissance acquise durant les suivis.

Les circaètes sont susceptibles de se nourrir parfois jusqu'à 15 à 20 km du nid. C'est pourquoi, afin de structurer les inventaires, le parc éolien a été placé au centre d'un carré de 45 km de côté, soit 2'025 km². Ainsi, il sera possible de tenir compte de l'ensemble des couples susceptibles de fréquenter la zone d'emprise du parc éolien et d'être impactés par ce dernier. L'objectif est de localiser les couples nicheurs de circaètes puis de suivre la nidification des couples trouvés.

Afin d'optimiser la recherche des territoires, la LPO PACA organise également des camps de prospection ayant pour objectif de rassembler le maximum d'observateurs/rices au sein de la zone d'étude pour réaliser des points d'observations simultanés. Toutes les observations réalisées seront ensuite recoupées afin d'en déduire la localisation des territoires des circaètes.



© C. Aussaguel

Protocole

> Il est important de pouvoir réaliser au moins une sortie par mois entre le mois de mars et d'août, l'idéal étant 2 à 3 sorties par mois, tout particulièrement jusqu'au début du printemps.

> La recherche d'indices de reproduction pour les grands rapaces peut se faire préférentiellement depuis des points hauts offrant une vue dégagée sur des zones favorables. Les oiseaux seront alors détectables de loin. Tout comportement intéressant doit être noté (transport de branchages pour recharger l'aire, transport de proies, parades ou comportement territorial, cris de jeune au nid...).

> Il faut essayer de favoriser les jours avec une météo favorable, ensoleillée. Les jours de pluie et vent fort sont à proscrire afin d'optimiser les possibilités d'observation.

> [Protocole de suivi](#).

Modalités d'inscription :

Envoyer un mail à alexandre.van-der-yeught@lpo.fr en précisant le numéro de la-es [maille](#)-s prises en charge.

Modalités de saisie :

Toutes les données doivent être rentrées sur la base Faune PACA. Il est essentiel de renseigner le code atlas correspondant à l'observation.

Liens importants

Derniers rapports :

Rapports confidentiels.

Page internet :

[Enquête circaète Jean-Le-Blanc](#).

Supports de formation :

> [Fiche espèce LPO](#).

> [Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT - MNHN](#).

> [La Lettre du Circaète dans la Vienne](#).

> [Cahier technique de la LPO – Circaète Jean-Le-Blanc](#).

> [La plume du circaète](#) (publication numérique).

> Bernard Joubert (2001) *Le circaète Jean-Le-Blanc*. Edition Belin.



Fiche élaborée par :

